

## **Communication de la FSU Oise au forum sur la souffrance au travail organisé par l'UD CGT Oise le 27 novembre à Montataire.**

La souffrance au travail dans la fonction publique est une question neuve et qui pourrait faire sourire quand on se remémore les nombreuses blagues sur les fonctionnaires, blagues qui font référence à une charge de travail très légère. Il ne paraît pas légitime qu'un fonctionnaire dise souffrir au travail. Et puis il y a la question de la preuve : comment prouver le lien entre manifestations pathologiques et le travail ? Mais la réalité est toute autre. Les relations de travail et hiérarchiques dans la fonction publique ne sont pas exemptes de dérives et l'état n'est pas forcément un bon employeur.

### **Un contexte général de dégradation des conditions de travail**

Explosion du chômage, du chômage partiel, des heures supplémentaires défiscalisées, généralisation des emplois précaires, dans ce contexte général de concurrence des économies et de régression de droits du travail et des salariés, mais également de remise en cause de la dépense publique, la fonction publique et les services publics ne font pas exception : recours à une main d'œuvre précaire corvéable et soumise à l'autoritarisme (rappel des 300 CDD successifs à La Poste dont les médias se font régulièrement l'écho) et l'évolution des services publics et des missions dans un contexte de stigmatisation de la dette publique mettent les personnels à rude épreuve.

D'autre part, l'état qui est garant du respect du droit du travail s'exonère largement, en tant qu'employeur des obligations telles que la mise en place d'une réelle médecine de prévention et d'une médecine du travail

La réforme territoriale de l'état (DDI) et réforme des services publics est menée dans le but de faire des économies en suivant le dogme de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant en retraite et ainsi, depuis 2007, 100 000 postes ont été supprimés dans la fonction publique (80 000 postes dans l'éducation nationale de 2007 à 2012).

Même politique dans les services publics : regroupements, privatisation, ouverture à la concurrence (énergie, transport ferroviaires, la distribution du courrier, ) multiplication des partenariats public privé (cas de l'hôpital public asphyxié)

Qui pourrait penser que cela se fait sans conséquences pour les personnels ? La politique de gestion des ressources humaines qui en découle se traduit par la mise à mal d'une partie des missions et pèsent lourdement sur les conditions de travail des personnels dans un contexte général où les questions de conditions de travail sont d'une actualité brûlante (pôle emploi par exemple avec un nombre de suicides)

### **La situation à l'éducation nationale**

Il a semblé intéressant de parler ici de la situation à l'éducation nationale. Ce secteur pourrait paraître, a priori, en dehors de la problématique de la souffrance au travail.

Pourtant, ce secteur a du aussi accompagner une évolution sociétale qui s'est traduite par une transformation profonde du métier au quotidien des enseignants au point qu'on parle de crise du métier d'enseignant, d'enseignants en difficultés, de malaise enseignant, de risques psychosociaux. Voici quelques éléments de cette évolution sociétale :

- une augmentation du nombre des élèves scolarisés (massification) faisant des études longues allant de pair avec une augmentation de l'exigence de réussite

scolaire , le diplôme étant en France un facteur déterminant pour trouver un emploi, alors que le gouvernement supprime des postes ( rentrée 2010 : 20 000 élèves de plus et 17 000 postes supprimés à l'éducation nationale, dans l'Oise, -13,5 ETP pour + 182 élèves R 2010 dans les collèges ; R 2011 : autour de 15 000 nouvelles suppressions alors que l'augmentation des effectifs se poursuit)

- des choix politiques qui favorise de plus en plus une attitude de consommateurs envers l'école, favorisée par la suppression des périmètres scolaires, la mise en concurrence des écoles, des établissements scolaires et donc de fait des enseignants par les résultats (chaque année sort dans la presse un tableau classant les établissements scolaires selon leur taux de réussite), le gouvernement volant à terme instaurer un chèque éducation que les familles pourraient faire valoir indifféremment à l'école publique comme à l'école privée (loi Carle).

- une évolution de la place de l'école dans la société : l'école publique n'est plus un sanctuaire intemporel, elle est traversée et impactée par les débats de la société. Les valeurs qu'elle porte sont elles encore en phase avec une société qui privilégie la course au gain, la Rolex à 50 ans comme témoin de réussite ? L'école n'est plus une priorité pour ce gouvernement et le dernier rapport de la Cour des comptes ainsi que celui de l'Inspection générale pointent un manque de moyens d'enseignements de 4000 postes. D'ailleurs, ce désengagement de l'état est attesté par la baisse de la part du PIB consacré à l'éducation est passée de 4,5% à 3,9% entre 1995 et 2006. Ainsi, la confiance des français envers l'école s'effrite (cf. sondage CSA). Pour la majorité des français (55%), les réformes vont dans le mauvais sens pour réduire l'échec scolaire et pour 75% d'entre eux, le non remplacement d'un enseignant sur deux aura des effets négatifs sur la réussite des élèves alors que la scolarisation des enfants de moins de trois ans est considérée comme une bonne chose (56%). Les élèves les plus en difficulté sont les premières victimes de ces choix. Il s'agit bien pour la FSU du renoncement à l'ambition d'une nouvelle étape de démocratisation du système éducatif en oubliant l'objectif de 80% d'une classe d'âge au niveau du bac.

On privilégie la politique du mérite individuel, les difficultés ou les échecs sont considérés comme de la seule responsabilité individuelle, l'exigence de justice sociale est réduite à la question des droits individuels et il n'y a plus d'ambition collective de réussite de tous.

### **Pourquoi parle- on actuellement de la souffrance ordinaire des enseignants ?**

Cette évolution sociétale se traduit par une transformation profonde du métier des enseignants et de leur statut social : on est passé d'une logique de mandat à une logique de services. Le mandat, c'est l'image d'Épinal du maître incontesté dont personne ne remettait en cause les méthodes pédagogiques et qui tenait sa légitimité et son autorité du mandat que la société lui avait donné de faire entrer les enfants dans la culture et dans la société en transmettant des valeurs. Cette légitimité est remise en question par la logique du service : ce qui est de plus en plus légitime, c'est l'usager-client de l'école qui est légitime à exprimer et faire valoir ses besoins et ça a des implications sur l'organisation de l'école et le travail des enseignants.

L'élévation du niveau de recrutement des enseignants qui va de pair avec une élévation du niveau de connaissance en général de la société et transformation sociologique du corps des enseignants (le passage de l'instituteur au professeur des

écoles pour enseigner en primaire, c'est le passage d'un recrutement au bac à un recrutement à master II soit 5 ans d'études supérieures). L'enseignant est considéré par la hiérarchie comme un concepteur (cadre A), on parle d'ingénierie éducative, on attend de plus en plus de lui en terme d'efficacité, de résultats : on demande aux enseignants d'être efficace, de faire du chiffre et tout en assurant les meilleures performances pour l'ensemble du groupe, de s'occuper de chaque élève, d'individualiser, de répondre à chaque besoin particulier... et de remplir de multiples tâches : activités liées à la classe, suivi des élèves, orientation, tâches administratives, relations avec partenaires et les parents, et cela pose problème de la priorité des tâches à accomplir : il y a le service dans l'établissement (heures de cours) et c'est souvent le seul travail visible par l'extérieur et puis le travail contraint libre à la maison (préparation des cours), et le travail libre qui correspond à l'autoformation.

On assiste également à une dégradation du climat dans les écoles liée

- à la mise en place autoritaire de nouveaux « vieux » programmes scolaires qui de fait disent aux enseignants : ce que vous avez fait ces 30 dernières années avec le soutien de la hiérarchie est un échec
- la concentration de la semaine scolaire sur 4 jours
- l'aide individualisée imposée sans concertation, sans réflexion pédagogique, supercherie, manœuvre pour donner bonne conscience au pouvoir, d'autant plus facilement qu'elle ne coûtait rien et qu'elle pouvait séduire l'opinion. Les enseignants ont reçu cette mesure comme une claque. Comme si avant cette mesure, ils n'avaient jamais pris en compte les difficultés des enfants.
- le pilotage par les résultats imposé. Une mode. Un concept complètement transposé du monde économique au monde éducatif. L'enseignant est jugé par rapport aux résultats des élèves aux évaluations. Mais d'autres pays européens montrent justement que l'évaluation précoce des élèves est un des facteurs de l'échec scolaire pour les enfants qui se ressentent comme mauvais élèves.

Dans le même temps, ce recrutement à un niveau élevé justifie pour le ministère la suppression de la formation professionnelle, comme si enseigner était un métier qui ne s'apprend pas et cela se traduit notamment en collège, par de grandes difficultés et de la souffrance pour ces novices lâchés dans le bain sans formation et sans les gestes professionnels indispensables. On assiste à des démissions.

Tout cela aboutit à un décalage entre l'engagement des enseignants et les résultats : le travail pour intéresser les élèves est plus lourd qu'avant (Les rapports avec les enfants et les jeunes, même dans des établissements huppés de centre ville, deviennent de plus en plus difficiles. Les tensions, les incivilités, les chahuts, la contestation, le désintérêt pour la chose scolaire, l'incompréhension du sens des savoirs scolaires s'aggravent), les enseignants sont de plus en plus soumis aux injonctions de la hiérarchie et il y a découragement, perte de sens du travail et sentiment d'inutilité et d'impuissance.

Une enquête récente réalisée auprès de 1200 enseignants de collèges et de lycées montre que « le malaise enseignant est bien une réalité », c'est ce que pensent 93% des enseignants et ils sont même 67% à se sentir personnellement concernés...

Un quart d'entre eux considèrent que leur situation, en terme de position sociale comme de conditions de travail, est moins bonne que celle de leurs parents, ce qui

les amène à changer d'affectation (15%) et même à envisager de quitter l'enseignement en collège ou lycée, pour plus de 25% d'entre eux.

Mais tout ceci est contrebalancé par de nombreux points positifs. Les enseignants se montrent fortement impliqués dans leur métier, « soucieux de leurs élèves et de l'avenir de ces derniers ». La principale satisfaction demeure le contact avec les élèves et le plaisir à enseigner sa discipline et une majorité des enseignants évalue positivement le comportement des élèves en cours.

### **Comment se manifeste cette souffrance ordinaire ?**

Un certain nombre de personnels sont donc, du fait de ces contraintes extérieures, dans l'impossibilité de maintenir un travail de bonne qualité et on l'impression de ne plus pouvoir exercer correctement leur métier. Si ces collègues ne se reconnaissent plus dans leur métier il leur devient impossible d'être fiers de leur travail, et ce malgré un attachement farouche au service public. Ce sentiment de ne plus pouvoir faire un bon travail et de ne plus pouvoir compter sur le collectif renforce l'isolement, qui peut lui-même être à l'origine de pathologies professionnelles graves, telles que les mises en danger et les addictions. Syndrome d'épuisement, troubles du sommeil, troubles musculo-squelettiques (TMS), usure physique et mentale, mécanismes anxio-dépressifs sont les marques d'une souffrance au travail et d'un stress professionnel préoccupants pour les équipes comme pour les usagers, parents ou élèves.

Les conséquences sont désastreuses pour les individus mais aussi pour l'école elle-même, pour son efficacité et sa capacité à être au service de tous : avec par exemple un risque de multiplication des conflits qui peuvent aller jusqu'aux tribunaux.

Nous sommes en difficultés pour répondre précisément à la question des symptômes de cette souffrance ordinaire :

- il y a un manque d'études sur cette question, c'est que si il existe de nombreuses études sur le système scolaire, les résultats, la sociologie des élèves, des établissements scolaires ; commanditées du point de vue de l'administration, il existait jusqu'ici très peu d'études sur la sociologie du travail enseignant et récemment des études ont été menées sur les enseignants débutant et sur ceux en fin de carrière

- il y a un grand silence qui entoure les difficultés du travail réel : niées par les enseignants eux mêmes avec le fait que parler de ses difficultés, c'est de fait reconnaître être incompetent, être un mauvais enseignant ; ou alors surexposition médiatique à l'occasion d'un fait divers mais généralement on est dans l'implicite, le non dit et difficile de faire le tri entre ce qui relève de la plainte et ce qui relève de difficultés réelle. Il n'y a donc pas d'expression collective sur le sujet et donc, la souffrance éprouvée est vécue individuellement et d'ailleurs les traitements sont psychothérapeutiques et ou médicamenteux.

Ainsi manque de revendications collectives sur les conditions nécessaires pour faire bien son travail

On retrouve chez les enseignants des expressions comme aller au charbon qui relève un sentiment de risque et qui donne la légitimité à ceux qui montent au front

La montée des difficultés au travail est parallèle avec la montée de l'individualisation des rapports socio et de la défiance envers les luttes collectives et le rôle du

syndicat, c'est précisément de convertir ces difficultés en langage collectif de revendications

Quand certains arrivent au bout du rouleau, on a des symptômes tels que : épuisement professionnel et émotionnel, dépersonnalisation, déshumanisation de la relation à l'autre, désengagement cynisme, violence, irrespect, abus d'autorité, manque d'empathie,

Généralement, c'est sur intervention des familles ou des élèves que l'alerte est donnée : cela débouche sur une sanction et après des solutions locale mais à chaque fois, la difficulté est caractérisée comme individuelle et cela ne débouche pas sur un remise en cause officielle de l'organisation du travail ni du fonctionnement de l'établissements.

Et puis des craquages plus ordinaires : crises de larmes en salle des profs, perte de l'estime de soi, prise de médicaments pour tenir, conduite addictives, absentéisme, Et en éducation prioritaire, là où pourtant les conditions d'exercices sont plus difficiles, il y a des difficultés mais moins de signes de souffrance parce que la force du collectif est plus importante (on se serre les coudes)

### **Quelles prises en charge, quelles réponses ?**

Les réponses sont toujours les mêmes pour régler les problèmes : médicaments, prise en charge psychologique, remise en question individuelle de la personne ; les difficultés sont considérés come des problèmes personnels , conseils pour une reconversion professionnelle quasiment impossible dans la fonction publique car pas de postes créés pour cela. Tout le monde pointe les carences du système :

- pas de médecine de prévention, 1 poste et demi de médecin de prévention pour près de 33 000 personnels en Picardie
- pas de médecine du travail,
- de très faibles dispositifs d'accompagnement : 30 postes adaptés pour la Picardie des bricolages : arrêts de travail ; et licenciements pour insuffisances professionnelles ( une dizaine par an par académie)
- des collègues incapables de retourner en classe et puis il y a tous ceux qui n'en peuvent plus et qui sont souvent laissés sans solution , sans légitimité pour faire valoir des droits.

Nous sortons petit à petit du déni et le ministère commence à prendre la mesure de cette question avec l'idée de lutter contre les risques psycho-sociaux par la mise en place de cellules d'écoute (dans l'Oise : réseau académique de prévention d'aide et de suivi : PAS créé en partenariat avec la MGEN et le ministère de l'éducation nationale). Mais c'est encore une approche centrée sur l'individu qui fait l'impasse sur cette souffrance ordinaire qui ne se traduit pas toujours sous une forme médicale mais par une remise en cause du rapport au métier, qui atteint la personne dans son estime de soi.

D'autre part, les enseignants hésitent à recourir aux dispositifs institutionnels car ils craignent d'être marqués ensuite comme enseignant en difficulté.

### **Une revendication collective à porter syndicalement**

Selon un sondage TNS pour l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail publié début octobre, une large majorité de Français estime que le travail contribue, au moins dans une certaine mesure, à la dégradation de leur santé.

En France, 27 % des personnes interrogées pensent que le travail dégrade « beaucoup » et 52 % « dans une certaine mesure » leur santé. A l'inverse, 16 % des Français jugent qu'il ne la dégrade « pas vraiment », et 4% « pas du tout ». Mais, le phénomène n'est pas circonscrit au territoire national. À l'échelle de l'UE, 28 % des personnes interrogées considèrent que le travail dégrade « beaucoup » leur santé et 47 % « dans une certaine mesure ».

Christophe Dejours, titulaire de la chaire psychanalyse-santé-travail au Conservatoire national des arts et métiers(CNAM), pointe les transformations liées à l'organisation du travail amenant « une déstructuration des solidarités entre les salariés ».

Pour le psychanalyste, auteur d'un récent ouvrage Suicide au travail : Que faire ?, «c'est l'évaluation individuelle des performances qui crée de la concurrence entre les gens, de la haine même. Celle -ci doit être remise en question. Il faut se ré-interroger sur ce qu'est le travail collectif, la coopération. Cette dernière passe par l'instauration de règles de métier, qui organisent le « vivre ensemble ».

**Face à cette crise du travail qui est devenu une question sociale de premier plan, sous le label médiatisé de souffrance au travail, il nous faut mener un combat collectif et convergent avec les organisations syndicales pour permettre aux salariés de reconquérir leur pouvoir d'agir sur leur travail et faire aboutir leur revendications sur une nécessaire transformation du travail. Il s'agit de faire du travail réel au quotidien un enjeu de revendications et de luttes collectives.**